

Syndicat pour les détaillants d'essence du comté

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Tous les détaillants d'essence de Drummondville et de la région étaient convoqués, jeudi soir dernier, à une réunion qui a été tenue au restaurant Taft de notre ville et qui avait été convoquée par la Fraternité des Détaillants d'Essence du Québec, fédération provinciale, professionnelle, groupant la majorité des détaillants de la province.

L'assemblée sous la présidence de M. Auguste-Jean Vial, directeur général de la nouvelle fédération syndicale, en était une d'information, et était présentée dans le but de faire adhérer le plus possible de détaillants d'essence de notre région et de former une section locale de ce syndicat nouvellement mis sur pied.

Programme d'action

Le programme fixé par la Fraternité vise en premier lieu à obtenir une copie honnête par le travail et la courtoisie dans les droits des détaillants d'essence.

De façon plus précise, la Fraternité des Détaillants d'essence a rédigé une dizaine d'articles destinés à faire comprendre aux compagnies que ses dernières ont besoin des détaillants pour vivre. C'est ainsi que le nouveau syndicat demande aux compagnies, entre autres choses, la suppression de primes ou escomptes sur ventes, la régularisation du prix de vente de l'essence, la réduction de loyers commerciaux abusifs; l'obtention de stations-service par la location-vente à long terme; la remise en état par les compagnies (peinture et entretien) de tous postes; l'obtention d'une meilleure marge de profit par gallon d'essence...

Heures de service

La Fraternité demande également aux municipalités de faire appliquer des heures de service raisonnables. La chose est actuellement en vigueur, mentionne le syndicat, en Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Nouveau-Brunswick, ainsi que dans les villes de Westmount et Outremont en particulier. Il est également préconisé que la fermeture et l'ouverture le dimanche suivent une rotation, c'est-à-dire que les postes, garages ou stations-service ouvrent le dimanche à tour de rôle, de façon à procurer aux détaillants en essence des heures de travail qui soient convenables.

Enfin, l'on demande à la vil-

le d'interdire l'installation de nouvelles stations-service dans des secteurs où il y en a déjà qui vivent péniblement.

Evidemment, pour que ces principaux items demandés par la Fraternité puissent être rendus possibles, il y faut la collaboration de tous les détaillants d'essence du Québec. C'est pourquoi le directeur général du syndicat, M. Auguste-Jean Vial, a convoqué cette assemblée tenue jeudi soir à Drummondville dans le but d'informer les détaillants en essence de notre région des avantages qui leur sont offerts dans cette fédération syndicale nouvellement formée.

Marasme économique

La mise sur pied d'un tel syndicat a été rendue nécessaire, explique la nouvelle fédération, à la suite de l'étude des conditions de vie lamentables des détaillants d'essence. Dans son mémoire présenté en septembre dernier, la Fraternité signale entre autres qu'il est temps que le grand public sache et comprenne que le grand bénéficiaire n'est pas le détaillant, mais bien le marché lui-même. Le syndicat mentionne également que le marasme économique qui frappe les détaillants d'essence est dû principalement à "l'exploitation éhontée dont ces derniers sont l'objet de la part des grandes compagnies pétrolières".

Fort de l'appui de quelque 1.000 membres à l'heure actuelle, le syndicat ne craint pas de lancer des maintiens un ultimatum aux compagnies les enjoignant à négocier avec la Fraternité. Pendant ce temps, les membres dirigeants de la Fédération syndicale continuent à grouper les détaillants d'essence du Québec et sont venus à Drummondville dans l'intention de fonder une section locale.

Section de Drummondville

M. Jean-Marie Rose a été élu président de la Fraternité des Détaillants d'Essence de Drummondville. Arthabaska: MM. Roland Pépin et Jacques Vincent ont accepté les postes respectifs de premier et second vice-présidents. Les directeurs nommés pour représenter les détaillants d'essence de la région sont MM. Bérnard Plourde et Gilles Pellerin, de Victoriaville, ainsi que MM. Fernand Gravel, Blondin Desne, Albany Landry et Claude Goderre, de la région de Drummondville.

Chacun des concurrents disputera 6 parties et sera éligible pour prendre part à la grande finale de 8 h. 30 p.m. Dix pour cent des quilleurs inscrits, choisis évidemment parmi les plus hauts comptes réussis au cours de la journée se disputent la victoire dans cette grande finale.

Tous les finalistes se partageront pas moins de \$300 en bourses. On sait que la Brasserie qui commande ce tournoi organise chaque mois durant la saison des quilles, un tel tournoi régional dans chacune des principales villes de la région. En novembre, le tournoi avait lieu à Sherbrooke, en décembre à St-Jean, en janvier à Drummondville et le prochain tournoi du genre sera présenté à Sorel au cours du mois de février.

Le tournoi groupera près de 300 participants de la région des Cantons de l'Est et des noms connus de l'heure des quilles de la télévision, tels les Morin, Blanchard, Charest... Il y aura au cours de la journée 4 étapes d'élimination, soit à 10 heures a.m., midi et trente, 3 heures p.m. et 5 h. 30 p.

Emprunt de \$30,000 destiné aux fêtes du 150e

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Au cours de la séance du conseil tenue mercredi soir et qui était le prolongement de celle de lundi soir qui avait été ajournée afin de permettre aux membres du conseil d'assister à l'ouverture de l'exposition historique qui se tient présentement et jusqu'au 24 courant à la Caisse Populaire St-Frédéric, le greffier de la cité a donné lecture d'un règlement d'emprunt de \$30,000 destiné à aider au financement de la commission des fêtes du 150e anniversaire. Comme il ne s'est présenté aucun électeur - propriétaire durant les deux heures requises par la loi des cités et villes pour protester, le règlement fut adopté automatiquement.

Au cours de la même séance quatre soumissions pour l'achat d'un camion d'une tonne pour les besoins du service de la voirie furent ouvertes. Après étude, il fut proposé d'accepter le contrat au garage Montplaisir Ltee pour un prix de \$2,200.

Hockey mineur

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Dans la ligue de hockey Banam, le 6 janvier dernier, le Bergeron Sports a subi sa première défaite de la saison aux mains du Denison. La partie s'est en effet terminée au compte de 4 à 1 à l'avantage du Denison. Dans la première rencontre au programme, le Drummond Business Forms avait encore une fois subi la défaite, cette fois aux mains du Celanese et au compte de 9 à 2. C'était le 9e revers du Drummond Business Forms, qui n'a remporté qu'une seule victoire cette année.

Classement

G	P	N	Pts
Bergeron Sports	9	1	18
Denison	5	4	11
Celanese	4	5	9
Drummond B.F.	1	9	2

Classement

G	P	N	Pts
Légion	6	2	14
Sylvania	5	3	10
Pharmaciens	4	6	8
Pepsi Cola	3	5	8

Classement

G	P	N	Pts
Thibodeau	7	2	15
Pieds Légers	5	4	11
T. St-Jean	4	4	10
Tex Made	2	8	4

Classement

G	P	N	Pts
Benoit	10	1	20
Aramis	7	4	14
Rotary	3	8	6
St-Cyrille	2	9	4

138. Les autres soumissionnaires étaient Garage Fortier Auto pour \$2,998.50, Pinard & Pinard, \$2,232.70 et Héroux & Thibodeau pour \$2,235.

Lors de la dernière séance régulière du conseil, des résidents du quartier où se trouve le Dominion Textile s'étaient plaints au conseil des dommages que leur causait la fumée qui se dégageait de la cheminée de cette manufacture, et le conseil avait chargé l'inspecteur des incendies, le constable André Houde de faire enquête. Le résultat de son travail a été lu au conseil mercredi soir.

Dans sa lettre, le constable Houde dit qu'il s'est rendu sur les lieux en compagnie d'un officier de la compagnie et qu'il a constaté que cette manufacture avait un système de chauffage à l'huile et que les tuyaux d'échappement étaient nettoyés toutes les huit heures, et que le peu de suie qui pouvait se dégager de la cheminée retombait sur les terrains de la compagnie et ne pouvait nuire en aucune façon aux résidences environnantes.

La première lecture du règlement d'annexion de Drummondville - Ouest à la cité de Drummondville a été donnée par le greffier, dans lequel le règlement est prévu de geler le taux de la taxe foncière à \$2.20 jusqu'au rôle de 1968. Après la réélection de M. Marcel Nichols à la mairie de cette municipalité durant la même journée, il est à se demander si ce règlement servira aux citoyens de Drummondville - Ouest à brève échéance, du fait qu'une forte majorité des résidents s'opposent à l'annexion qui a déjà été adoptée en principe mais qui n'était pas suivant la loi apparemment.

Chez les Pee Wee, le détenteur de la dernière place du classement, le Pepsi Cola, a ajouté un point à sa fiche, à la suite d'un match nul survenu contre les mineurs, le Léon. La partie s'est terminée au compte de 2 à 2. Dans l'autre partie, le Sylvania a devancé les Pharmaciens en triomphant de ces derniers au compte de 5 à 1.

Dans la ligue Midjet, le Tex Made a remporté sa deuxième victoire de la saison, au compte de 2 à 1, et ce aux dépens des mineurs de la ligue, le Thibodeau, qui en était à sa deuxième défaite seulement. Pendant ce temps, le Pieds Légers gagnait un point en deuxième place en annulant avec le Teinturier St-Jean au compte de 4 à 4.

Enfin, dans le Juvenile, lundi soir, à l'arena du Centre civique, le Benoit a augmenté son avance en tête de la ligue en l'emportant de justesse 6 à 3 sur son plus proche rival dans la course au championnat, le Aramis. C'était la 10e victoire du Benoit, qui n'a subi qu'un seul revers cette saison jusqu'ici. Dans l'autre rencontre, le détenteur de la dernière position, s'est approché quelque peu de la troisième place en triomphant 5 à 4 du Rotary.

Ouverture totale de la rue Ringuet?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Mercredi soir au conseil de ville, (la continuation de la séance régulière de lundi, ajournée pour permettre aux membres du conseil d'assister à l'ouverture de l'exposition de documents historiques à la Caisse Populaire St-Frédéric), le maire Marcel Marier a suggéré que le temps parait être venu d'ouvrir la rue Ringuet dans toute sa longueur, du fait qu'aujourd'hui, on trouve plusieurs édifices dans ce secteur. Notons l'école Jean Raimbault, l'école des Métiers, l'église St-Pie X de même que l'école du même nom, l'école St-Louis de Gonzague, et d'ici quelques semaines, la salle de concerts et une piscine, et que de plus, on compte au-delà d'un millier d'enfants qui doivent traverser la voie ferrée pour se rendre à l'école et ceci constitue un danger constant d'accident.

A la suite des remarques du maire Marier, une résolution a été adoptée à l'effet d'aviser les Chemins de fer nationaux que la cité compte aménager une traversée à niveau à la hauteur de cette rue (Ringuet) et de la 10e Avenue, après quoi une requête sera adressée à la Commission des Transports, l'avisant que ces travaux devront être exécutés à ses frais. Il appartiendra à la Régie de déterminer les conditions de l'entente à intervenir entre la cité et les Chemins de fer nationaux. Plus tard, dit le maire Marier, il y aura possibilité de construire un viaduc à cet endroit, puisque celui-ci est réclamé depuis longtemps par la Commission scolaire. Ce travail d'aménagement d'un viaduc ne sera pas tellement dispendieux, puisque la cité possède du terrain des deux côtés de la voie ferrée et qu'il n'y aura de ce fait, aucune expropriation à faire.

La seconde position est possible pour les Rockets

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux parties sont à l'affiche demain dans la ligue Provinciale senior de hockey alors que les Castors de Sherbrooke, les invincibles depuis les dernières rencontres, seront les hôtes des Rockets à l'arena du Centre Civique à 2 h. 30, pendant que les Vics de Granby se rendront à l'arena de St-Hyacinthe pour y disputer la victoire aux hommes de Clauvictoire aux hommes de Clauvictoire de Savary qui occupent la deuxième place du circuit, seulement deux points de plus que les Vics et avec un nombre égal de joues.

Les Castors de Sherbrooke, par leur victoire de 7 à 5 jeudi soir contre les Vics, ont porté leur avance en tête du classement à 8 points sur les Gaijous qui subissent la défaite aux mains des Pirates de Verdun qui emportent de justesse par 2 à 1, une seconde avant la fin de la rencontre.

Quant aux Rockets de Bob Pepin, ils n'auront pas la tâche facile d'arrêter l'élan victorieux des Castors, à moins que l'équipe soit au grand complet et que chaque joueur fournisse l'effort nécessaire durant les soixante minutes de jeu, car les Castors eux ne cessent de batailler ferme jusqu'au son de la cloche de la dernière période. C'est ce qui fait leur force puisqu'ils viennent de remporter une série de sept victoires consécutives contre les quatre équipes du circuit.

RESTAURANT MOULIN ROUGE
Aimé Bastien, prop.
ST-LEONARD D'ASTON



DANSE CE SOIR
avec l'orchestre des formidables LYNX
Tout genre de musique.
Ouvert 24 hrs par jour.

Près de 300 quilleurs au tournoi régional

DRUMMONDVILLE (C.M.) — C'est aujourd'hui que se déroule à la salle Champion le grand tournoi régional du circuit professionnel des petites quilles Dow. Ce tournoi d'envergure s'inscrit parmi les premières activités sportives des fêtes du 150e anniversaire de Drummondville. Et il est plus que probable que le commissaire général des fêtes, M. Jean-Paul Levasseur, se rendra féliciter les finalistes.

Le tournoi groupera près de 300 participants de la région des Cantons de l'Est et des noms connus de l'heure des quilles de la télévision, tels les Morin, Blanchard, Charest... Il y aura au cours de la journée 4 étapes d'élimination, soit à 10 heures a.m., midi et trente, 3 heures p.m. et 5 h. 30 p.



LE QUÉBEC en marche

Allons de l'avant avec

TRÉPANIÉR DANS ST-MAURICE

POUR ST-MAURICE: \$1,070,155.18 en travaux d'hiver en 1964-65. POUR ST-MAURICE: des centaines de milliers de dollars en travaux publics divers de 1963 à 1966. POUR ST-MAURICE: \$1,358,892.27 en entretien et en construction de ponts de 1960 à 1965. POUR ST-MAURICE et la population agricole de toute la province: réorientation des productions agricoles, loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA), une politique de longue portée corrigeant les erreurs du passé et préparant l'avenir. POUR ST-MAURICE: Trépanier, un député digne de l'équipe du Québec en marche.



VOTONS LIBÉRAL TRÉPANIÉR

MM. Jacques René De Cotret, C.A., Jean Ostiguy, C.A., Charles Hébert, C.A., René Verrier, C.A., de la firme **René de Cotret, Ostiguy, Hébert, et Cie, C.A.** ont le plaisir de vous annoncer qu'ils se sont associés à MM. PAUL-RENE DE COTRET, C.A., ANDRÉ ST-ARNAUD, C.A., CLEMENT GOSSELIN, C.A., LEOPOLD BEAUCHEMIN, C.A. et à la firme **MALLETTE, COTE, NORMANDIN & Cie, C.A.** pour exercer leur profession sous les raisons sociales **RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & Cie, C.A.** avec bureaux à **DRUMMONDVILLE — TROIS-RIVIÈRES — SOREL — NICOLET** et **MALLETTE, COTE, NORMANDIN & Cie, C.A.** Montréal, Qué.

Jacques René De Cotret, C.A., Jean Ostiguy, C.A., Charles Hébert, C.A., Paul René De Cotret, C.A., André St-Arnaud, C.A., Clément Gosselin, C.A., René Verrier, C.A., Léopold Beauchemin, C.A., Yvon Normandin, C.A., Paul E. Mallette, C.A., André Côté, C.A., Gilles R. Normandin, C.A., André Roussel, C.A., Jean-J. Lecavalier, C.A., André Masse, C.A., Guy Lefebvre, C.A., Maurice Trudel, C.A.

EDITORIAL

Hommages à la région des Bois-Francis

Bonjour Victoriaville!

Il y a bien des années que **Le Nouvelliste** a les yeux, l'esprit et le coeur orientés vers Victoriaville, cette coquette ville de la rive sud que l'on se plaît plus que jamais à désigner sous l'appellation de **Reine des Bois-Francis**.

En fait depuis le temps, que du côté de Victoriaville, d'Arthabaska, de Princeville et des alentours, il existe et se manifeste une sympathie tangible à l'endroit du quotidien régional, des Trifluviens et des Mauriciens.

Aujourd'hui, samedi le 16 janvier de l'an 1965, c'est jour de fête, car **Le Nouvelliste** entre officiellement et pour de bon à Victoriaville et dans la région pittoresque des **Bois-Francis**.

Le Nouvelliste vient d'ouvrir un bureau en permanence.

Et aujourd'hui **Le Nouvelliste** consacre sa première page à Victoriaville et à ses municipalités-soeurs.

A plusieurs reprises dans le passé, depuis quel que 25 ans, il nous a été donné l'occasion de séjourner à Victoriaville, en mission pour notre quotidien.

A chaque fois l'impression fut prenante.

Nous avons rencontré à Victoriaville, comme à Arthabaska, comme à Princeville et ailleurs dans cette région typique du secteur sud du Coeur du Québec, une population urbanisée, accueillante, invitante jusqu'à nous reprocher de ne pas implanter notre journal chez elle.

Eh! bien nous y voilà.

La période des beaux rêves, des intentions louables, des hésitations prudentes fait maintenant place à l'ère de la confiance et de la détermination à servir, dans le plein sens du mot, la population des Bois-Francis.

Chaque jour **Le Nouvelliste** frappera à la porte des familles de Victoriaville et de son entourage, à l'heure du petit déjeuner.

Nous serons là avec le **Sourire du Petit Déjeuner**, avec des nouvelles de chez nous, de chacune des localités de votre région.

Nous serons parmi vous avec de l'information mondiale, canadienne, provinciale, régionale et locale.

Avec des idées saines, exprimées sans fanfaronnerie, mais avec le plus de dynamisme possible pour servir le bien commun, l'intérêt général et les causes qui vous sont particulièrement chères.

Nous irons chez vous pour vivre parmi vous, pour vous apporter des propos féminins, des nouvelles et des commentaires d'intérêt politique, religieux, social, culturel ou sportif, en toute objectivité et sans aucun parti pris.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la direction du **Nouveliste**, nous avons le grand honneur, l'immense plaisir d'offrir nos salutations amicales à Victoriaville, ville prospère, qui a déjà quelque 110 ans d'existence, qui fut ainsi nommée en l'honneur de la reine Victoria d'Angleterre, mais que l'on a surnommée **Reine des Bois-Francis**, à cause de sa beauté, de sa courtoisie légendaire, de son pittoresque, et de son importance au milieu d'une région où l'industrie du bois et de ses sous-produits est particulièrement bien mise en valeur.

Nous saluons son premier magistrat, **S. H. le maire Paul-André Poirier**, ses prédécesseurs, ses collègues du Conseil de ville: les dévoués curés, vicaires et desservants des cinq paroisses: Ste-Victoire, la doyenne, SS. Martyrs, St-Gabriel Lalemant, Ste-Famille et Notre-Dame de l'Assomption.

Nous saluons amicalement son député au provincial **M. Albert Morrisette**, adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, et président de la Commission scolaire; son député au fédéral **M. J.-Luc Pépin**, adjoint parlementaire du ministre du Commerce; son Commissaire industriel **M. F.-E. Alain**, de même que les dynamiques dirigeants de cette ville: hommes de profession, industriels, marchands et hommes d'affaires.

En un mot, c'est à la population toute entière que nous voulons dire ce premier **Bonjour**. C'est à la population que nous voulons exprimer notre ferme intention de bien l'informer, de la renseigner adéquatement et objectivement et d'appuyer les causes et les mouvements qui lui tiennent à coeur.

Le Nouvelliste n'a qu'une ambition en somme, celle de joindre les rangs des excellents ambassadeurs au service de cette belle et noble Reine des Bois-Francis.

Le rédacteur en chef

Au Coeur d'une région progressive

Victoriaville, centre d'enseignement

par Roger LEVASSEUR

On considère Victoriaville comme un des centres d'enseignement les plus importants de la province et la population se réjouit de cet état de chose.

Tout d'abord, au niveau du primaire, Victoriaville compte un total de 3.648 élèves répartis dans 11 écoles. Ces écoles primaires requièrent un total de 133 professeurs dont 13 religieux.

Au niveau secondaire, Victoriaville n'a rien à envier aux grands centres du Québec. Une Commission scolaire régionale a été fondée au début de 1964 et porte le nom de **Régionale des Bois-Francis**.

La Commission scolaire Régionale des Bois-Francis, officiellement fondée le 29 janvier 1964, a pris sous sa juridiction administrative et pédagogique, tout l'enseignement secondaire de la région, le 1er juillet 1964.

La Régionale des Bois-Francis, ayant Victoriaville comme centre, groupe toutes les villes et villages du comté d'Arthabaska. Ceci représente une population scolaire de 3.313 élèves, du niveau secondaire, incluant quelques élèves de l'extérieur de la Régionale. Répartis en 117 classes dans 13 localités, ces 3.300 écoliers reçoivent l'enseignement de 202 professeurs religieux et laïques.

La Régionale dispense le cours général, scientifique, classique, commercial, aux différents niveaux et possède des classes préparatoires aux études supérieures, des classes spéciales pour l'enfance exceptionnellement, des cours du soir pour les adultes et des cours d'Éducation physique pour adultes. Enfin, des cours d'enseignement ménager, d'anglais, d'éducation physique, d'initiation à la musique et aux arts plastiques, sont dispensés par des professeurs itinérants dans tous les centres autres que Victoriaville.

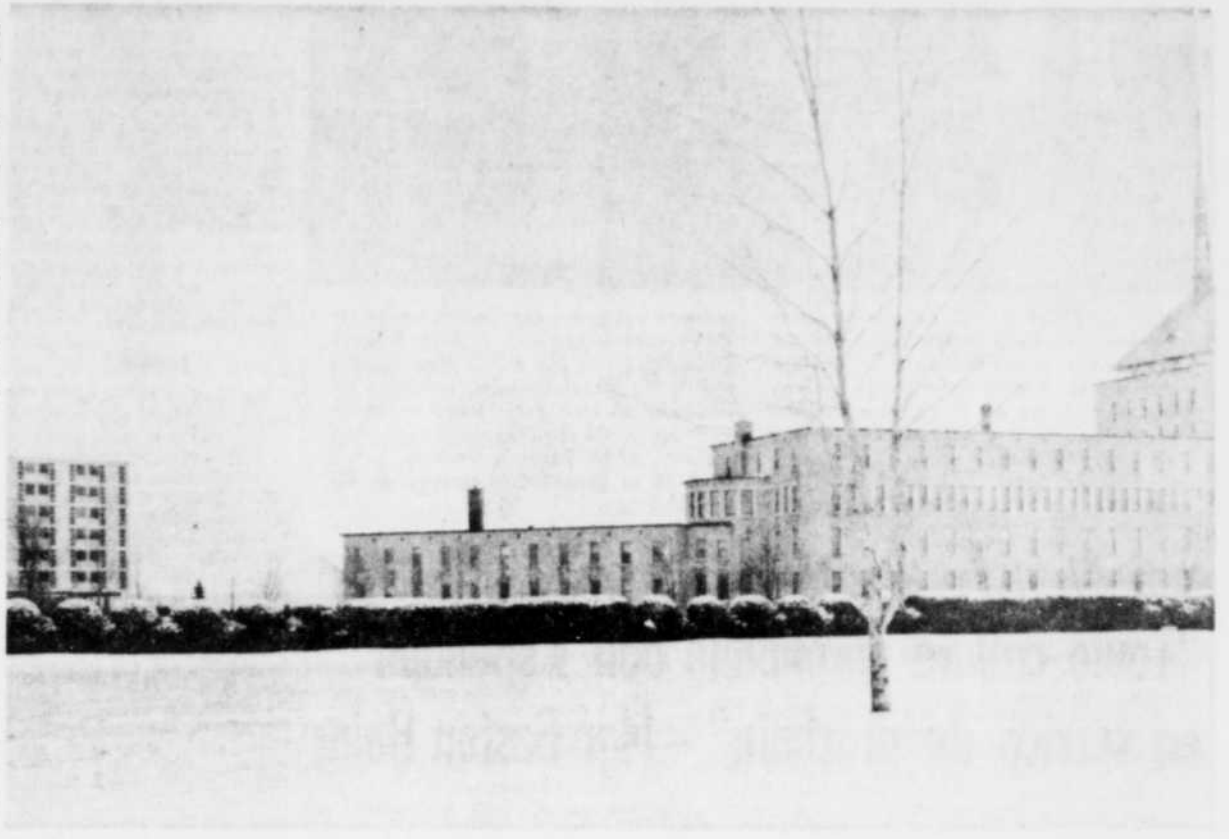
Les commissaires de la Régionale des Bois-Francis sont MM. Hervé Gagnon, Hermann Fournier, Henri Perreault, Marc St-Hilaire, Eugène Pelletier, Clément Canin, Raymond Laroche, Gilles Prince et Ovide Prince. L'administrateur et secrétaire-trésorier est M. Robert Cloutier. Le directeur de l'école Secondaire des garçons est M. Gilles Desrosiers et la directrice de l'école Secondaire des filles est la Révérende Mère St-Philippe de Césaire.

LE COLLEGE DE VICTORIANVILLE

Au niveau supérieur ou pré-universitaire, le Collège de Victoriaville jouit d'une excellente réputation à travers tout le Québec et même à l'extérieur. Le Collège de Victoriaville est dirigé par les Frères du Sacré-Coeur et sa fondation remonte à l'an 1872. La construction du collège que nous connaissons aujourd'hui et qui est situé sur la route 5, à la sortie de la ville, vers Princeville, a été exécutée en 1942. En 1943, le collège s'affiliait à l'Université Laval. En 1957, le Collège fut reconnu comme Collège classique par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. En 1962, le Collège fut autorisé par l'Université Laval à dispenser les cours du baccalauréat et arts aux adultes. 1963 marque une très importante étape dans l'histoire du Collège de Victoriaville. En effet, c'est au cours de cette année que furent construites la bibliothèque, la maison des étudiants et l'usine thermique.

Le Collège de Victoriaville dispense les cours classiques latins-science à partir de la classe Élément jusqu'à Philo II. Cette maison d'enseignement a plus de 600 élèves le jour en plus des nombreux cours du soir.

En terminant il faudrait ajouter que Victoriaville possède une Ecole d'Arts et Métiers très moderne et très bien équipée. Cette Ecole est sous la direction du dévoué Frère Marie Armand, S.C.



C'EST DANS LE domaine éducation que Victoriaville se distingue le plus. Les institutions éducationnelles se multiplient et l'enseignement est le plus poussé. On voit ici une partie du collège Sacré-Coeur. (Photo Corvin Ent.)

Trois nouveaux joueurs avec les Bruins

VICTORIANVILLE (R.L.) — Jeudi soir dernier, au Centre Jean Béliveau, dans la joute qui les opposait aux Royaux de Sorel, les Bruins de Victoria-

Nos lecteurs de Victoriaville sont priés de prendre note que nos bureaux sont situés au 257-A, Notre-Dame-Est. A cet endroit, nos lecteurs trouveront les bureaux de la rédaction et du service de l'abonnement.

Le numéro de téléphone à signaler pour communiquer avec l'un ou l'autre de ces services est 758-8555. Le journal sera distribué par camelots.

ville alignaient trois nouvelles figures.

Deux de ces joueurs ont déjà signé leur carte avec le club de Raoul Coriveau. Il s'agit de jeunes garçons originaires de la Nouvelle-Écosse. Jérôme Atkinson et Darrel Maxwell évoluaient tous deux dans une ligue indépendante de la région de Truro, et jeudi soir marquaient leur première joute dans le hockey organisé. L'instructeur Coriveau a fait jouer Atkinson sur une ligne d'attaque en compagnie de Michel et Pépin. Atkinson a démontré que cela était nécessaire et il est à prévoir que ce joueur aura une place enviable au sein du club aussitôt qu'il sera

complètement acclimaté à l'équipe.

Darrel Maxwell est un joueur de couleur. Il est le frère de Stan Maxwell qui a évolué pour les Bruins de Boston, il y a quelques années. Maxwell a été envoyé dans la mêlée à quelques reprises, mais pas assez souvent pour que l'on puisse juger de sa valeur. Maxwell et Atkinson seront en uniforme demain, alors que les Bruins recevront la visite des nouveaux Reds de Trois-Rivières, au Centre sportif Jean Béliveau.

Un troisième joueur a fait excellente figure avec les Bruins, jeudi dernier. Camille Caisie, un solide joueur de défense, a certainement aidé à la victoire

des Bruins sur les Royaux de Sorel. Caisie avait été rappelé du club-ferme des Bruins de Victoriaville. Les Castors de St-Marys de la ligue Junior B de Montréal, afin de remplacer Marcel Goudreau, blessé à Québec dimanche, le 10 janvier. Malheureusement, Caisie ne pourra être dans l'uniforme des Bruins demain, étant donné que son club joue une partie régulière.

On sait que les Bruins ont le droit de faire jouer n'importe quel joueur de leur club-ferme, au moins trois joutes, avant de les faire signer. Caisie a fortimement impressionné les sportifs et il sera sûrement très utile dans les séries éliminatoires.



M. ROGER LEVASSEUR, journaliste résidant à Victoriaville, assumera la responsabilité du service des nouvelles pour cette ville et la région.

M. G.-A. BECHARD, de Princeville, assume la responsabilité du service des nouvelles dans la région de Princeville à l'intention de tous nos lecteurs.

Un mandat de trois ans pour les membres du conseil

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un avis de motion a été donné au conseil de ville de Plessisville pour porter à trois ans la durée du mandat de chacun des édiles municipaux. Cette décision a été prise à la suite d'une remarque faite par l'un des échevins qui assure que les premiers mois d'activités d'un membre du conseil sont une période d'études et de prise de contact et que ce n'est qu'à sa troisième année qu'un membre du conseil peut réel-

lement accomplir efficacement sa tâche. Cette question sera soumise à l'approbation des contribuables à l'occasion d'une prochaine élection. Si la population est en faveur d'un tel projet, une demande sera faite aux autorités du Québec pour que la charte de Plessisville soit amendée en conséquence.

L'accueil est chaleureux

Il m'est très agréable de souhaiter la bienvenue au journal "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières, qui vient d'organiser un bureau d'affaires en notre ville. J'estime que cette décision contribuera grandement à faire mieux connaître nos régions respectives et encouragera les



bonnes relations et les échanges de toutes sortes entre gens des deux rives. Je souhaite donc plein succès au Nouvelliste et à son représentant et j'espère que la population de notre ville leur fera bon accueil. P. A. POIRIER, maire de la ville de Victoriaville.



A L'EXEMPLE de milliers de lecteurs du Nouvelliste dans la région du Coeur du Québec, ceux de Victoriaville peuvent, à compter de ce matin, recevoir leur journal quotidien à l'heure du petit déjeuner. Afin d'assurer un tel service de

livraison à une heure aussi matinale, Le Nouvelliste met à la disposition de ses abonnés de Victoriaville, un camion qui assurera la distribution. On voit ici le camion et son conducteur, M. Athanase Garceau.

Au "Petit déjeuner"...

Le Nouvelliste vous dit **Bonjour**

DRUMMONDVILLE - VICTORIANVILLE
MONTREAL - TROIS-RIVIERES
GRANBY - SHERBROOKE - QUEBEC !

Aussi fraîches que votre café,
les nouvelles provinciales
des dernières 24 heures,
VOUS les lisez chaque matin
au "petit déjeuner" dans
LE NOUVELLISTE

Seul Le Nouvelliste est livré chez-vous
par camelot chaque matin au "petit déjeuner"

Recevez-le aujourd'hui en signalant :

le nouvelliste

383, rue Hériot Drummondville

Tél: GR 2-3281

257a, rue Notre-Dame, est Victoriaville

Tél: 758-8555



A Nicolet entre la Commission scolaire et les instituteurs

Première convention signée dans le diocèse



MGR GASTON HAINS, évêque auxiliaire de l'évêque de St-Hyacinthe, était le conférencier invité lors du souper offert aux professeurs de Sorel par la curie et les marguilliers de la paroisse St-Pierre. De gauche à droite: MM. René Thibadeau, président de la Commission scolaire de Sorel, Fernand Lefebvre, président de la Commission scolaire régionale Carignan; Mgr Jean-Charles Leclaire, curé de St-Pierre, M. Jean-Jacques Poliquin, maire de Sorel, Mgr Gaston Hains, M. Robert Fournier, président de l'Association des Professeurs et président du comité régional de planification scolaire, et M. Bernard Gariepy, président de la Commission scolaire de St-Joseph-Tracy.

NICOLET (J.L.C.) — Lors de la réunion régulière de la commission scolaire de Nicolet, le commissaire Georges Robin a proposé que la convention collective proposée par le comité des relations professionnelles de l'Association diocésaine des commissions scolaires soit approuvée. Les commissaires ont adopté à l'unanimité le projet de contrat de travail que leur organisme diocésain avait négocié en leur nom. Les professeurs et les commissaires par leur représentant diocésain en étaient venus à ce projet envoyé à chacune des commissions scolaires. C'est des sa réception que les commissaires de Nicolet l'ont approuvé.

Un des points nouveaux dans le contrat de travail, rétroactif au mois de septembre 1964 est l'augmentation de 10 à 15 jours, le nombre maximum de congés cumulatifs a été porté à 50 jours. Par ailleurs, dans la nouvelle convention, les commissions scolaires ont accepté que leurs instituteurs prennent des congés de perfectionnement sur les heures de travail. La commission, d'après le contrat, peut accorder un congé avec demi solde à tout instituteur, qui a au moins cinq ans de service à la commission scolaire et de sa propre initiative ou à la demande de la commission scolaire, poursuit des études ou des recherches en vue de répondre à un besoin de la commission scolaire (préparation d'une maternelle, conseiller en orientation, etc.). Cette clause est d'autant plus à point que plusieurs instituteurs devront ou pourront bénéficier de séries de cours de perfectionnement, préconisés par le rapport Parent.

\$2.400, brevet "C" avec augmentation de \$190 par année d'expérience, jusqu'à huit ans et une augmentation de \$150 pour les six années suivantes.

accordé un salaire de base de \$2.700 soit une augmentation de \$300 sur l'échelle de 64.63. Un des items de la convention qui, au dire des instituteurs, n'est pas appliqué partout, est le versement périodique des salaires les quinze et trente de chaque mois. Le contrat de travail signé par la commission scolaire de Nicolet et que les 74 autres commissions scolaires du diocèse signeront sous peu, est le résultat d'une négociation à l'échelle diocésaine. En ce sens, ce fut une victoire de l'association des commissions scolaires qui n'avait pas réussi jusqu'à cette année à négocier véritablement au nom de toutes les commissions scolaires du diocèse.



LES QUATRE signataires de la nouvelle convention collective signent officiellement le contrat de travail. La commission scolaire de Nicolet a été une des premières du diocèse à signer avec ses instituteurs le contrat de travail négocié par les deux parties à l'échelle diocésaine. Nous voyons réunis, dans l'ordre, M. Michel Giroux, secrétaire de l'Association des Professeurs, Mlle Henriette Guévin, présidente de l'Association des Instituteurs du comité de Nicolet, M. Napoléon Rousseau, président de la commission scolaire de Nicolet, et M. Denis Roy, secrétaire de la commission scolaire.

Souper d'amitié pour les professeurs

"Toute culture chrétienne doit s'épanouir en service du prochain" - Mgr Gaston Hains

SOREL (L.B.) — "Toute culture chrétienne doit s'épanouir en service du prochain", déclarait Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire de l'évêque de St-Hyacinthe, devant une centaine de professeurs laïcs et religieux de Sorel, lors du souper d'amitié et de reconnaissance offert mardi soir par Mgr Jean-Charles Leclaire et les marguilliers de la paroisse St-Pierre, à la salle paroissiale. "Nous assistons à une évolution générale de la société", a ajouté Mgr Hains. "Cette évolution se manifeste d'une manière tout à fait intense sur le plan de l'éducation. Il en résulte de la part de tous ceux qui y travaillent, professeurs, commissaires d'écoles, etc. une exigence de compétence et de dévouement sans limite. "Cette évolution est à regarder d'une façon optimiste", a dit le conférencier. "Il faut développer la valeur académique de l'enseignement. Il ne faut pas oublier non plus les valeurs spirituelles apportées par Dieu et le Christ. Toute culture doit s'épanouir en amour et en service du prochain", a précisé Mgr Hains. "Que le cœur de vos enfants sache vibrer au diapason de leur esprit. Voilà la lumière apportée par le Christ et l'Église."

Quant au président de la commission scolaire régionale Carignan, M. Fernand Lefebvre, il a souligné qu'on exigeait beaucoup plus des professeurs afin qu'ils soient capables de donner aux jeunes ce dont ils ont besoin en fait d'enseignement. "On exigera davantage de vous dans l'avenir", a ajouté M. Lefebvre, "en parlant de la nouvelle programmation en voie d'élaboration."

La coulée du béton au pilier no 5 a pris 44 heures

ST-GREGOIRE — La grande coulée du béton au pilier No 5 de la rive sud s'est terminée le 13 janvier alors qu'elle avait commencé lundi après-midi. C'est donc dire que tout le travail s'est fait dans un temps de 44 1/2 heures de production.

Une panne d'électricité dans la région du chantier de la compagnie Mc Namara, vers 9 heures lundi matin a obligé à un retard de cinq heures dans le début des travaux. Cette panne a nécessité l'installation d'un courant temporaire dans la région environnante, y compris à l'usine de béton de la compagnie Roger Deslèts Inc.

Une fois le trouble électrique rétabli, la production de l'usine de béton de Roger Deslèts Inc. est revenue normale et la coulée s'est terminée avec satisfaction.

Mgr Leclaire

Après avoir salué les professeurs, Mgr Jean-Charles Leclaire, P.A., a expliqué que par ce souper la curie et les marguilliers de St-Pierre ont voulu "vous exprimer au nom des parents en quelle estime ils tiennent la profession que vous exercez, et vous dire leur reconnaissance pour le bien fait aux quelque 1.300 enfants de la paroisse, qui fréquentent les écoles élémentaires ou secondaires de la région."

Les commissions de la Régionale ont fait diligence pour leurs rapports

NICOLET (J.L.C.) — Le travail des sous-commissions du comité consultatif a été à sa fin. Cinq des six sous-commissions ont déjà remis leur rapport ou sont sur le point de le faire. Seule, une commission tiendra encore une ou deux sessions avant de présenter son rapport. La commission de l'enfance exceptionnelle et l'éducation permanente, la commission des écoles, locaux et écoles polyvalentes, la commission de planification professionnelle, la commission des centres, et la commission des activités para-scolaires et l'éducation physique, avaient été formées par la régionale.

A St-Joseph de Sorel

Les policiers et pompiers signent un premier contrat

SOREL (L.B.) — Après quelques mois de négociations, la Fraternité des policiers et pompiers de St-Joseph-de-Sorel et le conseil municipal, en sont venus à une entente finale et ont signé ces jours derniers la première convention collective de travail de la Fraternité.

Durant les négociations, la ville était représentée par M. Ernest Aussant, maire, M. Alfred Millette, échevin, et M. Charles Ernest Aussant, greffier.

Pour sa part, la Fraternité était représentée par M. Jacques Fortin, conseiller technique de la Fédération nationale des Services publics, Claude Cournoyer, président de la Fraternité et Léonide Paquin, secrétaire.

Avec ce premier contrat de travail, les policiers et pompiers de St-Joseph-de-Sorel ont obtenu plusieurs améliorations, particulièrement dans les heures de travail qui ont été réduites à huit par jour, et dans le domaine des salaires. On affirme même que la Fraternité des policiers et pompiers de St-Joseph de Sorel a obtenu un meilleur salaire que ceux payés actuellement aux policiers de la cité de Sorel.

Cette convention sera en vigueur pour une durée de deux ans.

Invitation lancée par la Chambre locale

Le président national du Jeune Commerce à St-Léonard

NICOLET (J.L.C.) — Les membres de la Jeune Chambre de Commerce de Nicolet avaient l'occasion de recevoir l'exécutif régional du J.C. Sur une suggestion du président régional, M. Lucien Shooner, la Jeune Chambre de St-Léonard étudiera la possibilité d'inviter le président national à une assemblée régionale suivie d'un banquet et d'une soirée dansante. Le président du J.C. de St-Léonard, M. H. Hardy a dit qu'il étudierait cette possibilité avec son exécutif et que cette invitation serait vraisemblablement faite dans les prochains mois.

Au sujet du débat oratoire régional, les sept présidents de la région du Lac St-Pierre ont unanimement approuvé que la Jeune Chambre de Nicolet prenne en main l'initiative d'organiser le débat régional à Nicolet. M. Shooner a souligné que le travail du comité de débat oratoire du J.C. de Nicolet était particulièrement élaboré cette année. Puis, le président a insisté pour que chacune des Jeunes Chambres locales envoie un candidat au débat régional. On sait que l'an dernier, le débat oratoire

Sur l'accident survenu le 22 décembre

Reprise de l'enquête du coroner à Manseau

MANSEAU (J.L.C.) — A la suite de l'accident ferroviaire survenu près de Manseau, le 22 décembre dernier et qui avait coûté la vie à deux personnes, le coroner du district avait institué une enquête du coroner. La reprise de l'enquête aura lieu, vendredi soir à Manseau. C'est à la morgue de l'endroit que le Dr André Proulx présidera l'enquête. Elle a été instituée pour connaître à qui la responsabilité de l'accident est imputable.

Cet accident survenu dans l'avant-midi du 22 avait coûté la vie au conducteur du camion, M. H. Richard et peu de temps après, son compagnon succombait à ses blessures. C'est la

Les dépenses pour les loisirs équivalent à \$3 par personne dans la ville de Sorel

SOREL (L.B.) — La Commission sportive de Sorel vient de présenter son rapport financier allant du 31 mars au 31 décembre 1964. Les revenus se sont chiffrés à \$28.117,17 et les dépenses à \$47.876,71, laissant une balance de \$240,46.

Le président de cette commission, l'échevin Leo Pelouquin, commentant ce rapport, a souligné que les dépenses pour les loisirs dans notre ville équivalent à un peu plus de \$3 par personne, par année en année, la cité de Sorel consacre une part large de son budget aux loisirs et le maire et les échevins ont l'intention de faire davantage en 1965 et au cours des années qui suivront.

M. Pelouquin a félicité chaleureusement M. Bernard Turcotte, coordonnateur des loisirs dans la ville de Sorel, pour son travail infatigable et ses nombreuses initiatives.

Le président de la Commission a souligné qu'au cours de 1964, il y eut l'achat du Colisée Cardin ou s'ont organisées des activités sportives et autres, la commission du Colisée Cardin s'étant déjà réunie quelques fois pour établir son programme. Il mentionna la construction d'une nouvelle piscine dans le quartier St-Laurent, piscine qui est administrée par la Commission sportive et que différentes améliorations avaient été apportées aux divers terrains de jeux de la ville.

REVENUS — Au chapitre des revenus, soulignons que les octrois fournis à la Commission sportive par la cité de Sorel se sont élevés au cours de 1964 à \$38.879,87, il s'agit là de plus de la moitié

du total des revenus, ceux-ci se chiffrent à \$28.117,17. Viennent ensuite les octrois du gouvernement provincial qui ont été de \$20.900 et qui ont servi à l'achat du Colisée Cardin.

L'opération de la piscine municipale du Centre Civique a rapporté la somme de \$2.466,14, les "passes" familiales, \$2.140 et le restaurant, \$1.055,03.

Les autres revenus proviennent du stads municipal et des subventions versées par la ville pour les salaires aux moniteurs.

Les dépenses occasionnées pour l'opération, l'entretien, etc. de la piscine municipale du Centre Civique et la nouvelle piscine du quartier St-Laurent, se sont élevées à \$9.723,50, dont \$6.519,75 pour les salaires des moniteurs et \$1.969,94 pour les accessoires.

Le loyer du Colisée Cardin coûte \$3.060; le loyer du Foyer St-Joseph et les dépenses pour le chauffage et l'électricité, s'élevaient à \$748,25.

Les frais d'électricité, huile, salaire, matériaux ont coûté à la Commission sportive pour le Palais Agricole, \$1.067,94, pour le stade de baseball, \$1.959,57 dont \$1.029,70 pour l'électricité.

Par ailleurs, un montant de \$3.275,49 a été versé par la Commission sportive pour les

patinoires du Chemin St-Ours, de la rue du Prince, des Saints-Anges, du poste de police, d'Ideal Dress, de St-Maxime et celle de la rue Millier. Des octrois de \$759 ont été versés aux Athlétiques de Sorel, la Ligue de ballon-panier Richelieu, le Club de Fer Royal et les Loisirs des Saints-Anges.

La Commission sportive de Sorel compte six membres: M. Leo Pelouquin, Lorenzo Picard et Léopold Beaudry, échevins, Arthur Paul et René St-Germain, et le secrétaire-trésorier, M. Georges Zakaib.

Les gagnants de l'illumination sont choisis

STE GERTRUDE (DNC) — A l'occasion des Fêtes, la Jeune Chambre avait lancé un appel à la population, lui demandant de décorer.

Dans la section commerciale, M. Leo Tourigny a remporté le premier prix tandis qu'une mention était accordée à la Mutuelle d'assurance du comté de Nicolet.

A la section des résidences privées, M. Philippe Bourque s'est vu accorder le 1er prix. Des mentions spéciales ont été décernées à MM. Raoul Lamotte, Emilien Mercier, Maurice Gauthier, Raoul Gauthier, Nazaire Bergeron, Henri Bergeron, Eddy Morissette, Paul Lesieur, François Bouvet, Fernand Blanchette, André Morissette.

Advertisement for 'ÉLECTEURS ÉLECTRICES' featuring a hand holding a pencil and a list of candidates: BUREAU, Jean-Charles; MARTIN, Pamphile; De BELLEFEUILLE, Pierre-A. Includes the slogan 'Avec le crayon qui vous est fourni, faites votre croix (x) dans un des petits carrés à droite du bulletin'.

Advertisement for 'FILMS SERVICE COMPLET DE FINITION EN 8 HEURES' with pricing for 8, 12, and 20 poses on white and black film, and Kodachrome. Includes contact information for PHOTO POSTE INC. in Québec, P.Q.